

Des emplois fictifs pour les garants de la « décence commune »

Comme le propose « L'Express » à la mi-février, pour en finir avec les privilèges des élus, il suffit de renforcer la législation. Par exemple, ne plus pouvoir embaucher son mari, son fils ou sa sœur. Or l'on reproche à Pénélope Fillon le fait d'avoir possiblement bénéficié d'un emploi fictif. Donc toute nouvelle loi est inutile : qui ignore que tout travail mérite salaire ?

Grâce à Cahuzac, nous jouissons désormais d'un PNF (Parquet National Financier). Pour les grincheux, on a aussi songé à renforcer les mesures de transparence de la vie publique. Cependant imagine-t-on Cahuzac, sur le formulaire destiné à étaler son patrimoine, porter à notre connaissance ses comptes en Suisse ou à Singapour ? Va-t-on dire à Claude Guéant, ancien ministre de l'Intérieur, qu'on n'a pas le droit de payer en liquide avec des billets venus de nulle part ?

En Suède, Mona Ingelborg Sahlin, alors ministre du Travail, en 1994, paye son Toblerone avec sa carte de crédit professionnelle : elle démissionne. Néanmoins même la vertu doit être bornée, comme disait Montesquieu. Le problème est que à trop vouloir être gouverné par des saints, on risque d'être dirigés par des diables. Or la question est moins la Loi que la vertu, la « *décence commune* » de George Orwell.

Ainsi, Fillon n'a enfreint aucune loi, car le statut d'assistant parlementaire est flou, car il plaît à « *La Revue des Deux Mondes* » de rémunérer 5000 euros par mois Pénélope pour deux entrefilets. Le légal n'est pas en cause, mais le moral, l'éthique, oui. La décence commune. Il y a le justiciable et l'honorable. Fillon n'est ni l'un, ni l'autre. Les hommes politiques président à la cohésion sociale en votant les lois. Si leur morale cède, le lien social de la nation vacille. L'affaire Fillon est un désastre pour la politique, pas pour un politique. Parce qu'elle donne l'impression que chez ces gens-là, monsieur, chez ces gens-là, les règles élémentaires de la morale sont piétinées au profit des seules considérations alimentaires.

Dr Bruno Bourgeon, président d'AID

#NuitDebout

D'après Charlie-Hebdo n° 1282